

**ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES PUPILLES
DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET**

ADPEP 45



COMPTE ADMINISTRATIF

ESAT Servi'PEP Social

2024

ADPEP 45
25 boulevard Jean Jaurès
CS 15615
45056 ORLÉANS CEDEX 1

ESAT SERVIPEP
1 place Avicenne
45800 SAINT JEAN DE BRAYE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

I. Présentation de l'association

Notre histoire :

Les Pupilles de l'Enseignement Public (PEP) ont été fondées en 1915 par des inspecteurs d'académie et des instituteurs, initialement pour venir en aide aux orphelins de la Grande Guerre. En 1925, ces orphelins devenant adultes, les PEP décident de se refonder pour s'occuper des « orphelins de la société », c'est-à-dire des enfants et des jeunes délaissés, oubliés ou exclus. Ses actions, complémentaires des missions de l'Éducation nationale, s'adressent à l'enfant et sa famille, sur le temps scolaire ou extra-scolaire. Solidarité et Laïcité sont les maîtres mots de cet engagement militant.

L'association départementale des PEP 45 a été fondée en 1916. Gérant et animant jusqu'en 1936 des centres de vacances, elle se consacre ensuite pleinement à la solidarité : l'association modifie ses statuts en 1967 afin de gérer les établissements spécialisés pour enfants et adolescents. Puis en 1980, l'association étend son action aux adultes en difficultés.

Les PEP 45 en 2024 :

L'association des PEP 45 accompagne aujourd'hui dans une dynamique inclusive environ 1700 personnes en situation de handicap ou en difficulté de la naissance jusqu'à la fin de la vie, dans la scolarité, les soins, la vie sociale et le travail. Les PEP 45 sont par ailleurs particulièrement attentifs au respect des droits fondamentaux des personnes accompagnées. Pour ce faire, l'association est structurée en 4 pôles :

- Pôle Accompagnement Polyvalent Enfants-Adolescents-Jeunes : CAMSP, CMPP, SESSAD et services/dispositifs associés ;
- Pôle Accompagnement Médico-Socio-Éducatif et Apprentissage : DAME PEP Baule, DAME PEP Giennois et DAME PEP Orléans ;
- Pôle Accompagnement, Accueil et Soins Spécialisés : MAS, SSIAD, SAMSAH, PCPE et ASTUS ;
- Pôle Accompagnement Social et Professionnel : ESAT, Foyers d'hébergement, SAVS, SESSAD Pro, Dispositif d'Inclusion Dans l'Emploi, Service Relais.

Les PEP 45 ont signé un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire et le Conseil départemental du Loiret couvrant la période 2024-2028. Ce CPOM a défini les objectifs stratégiques suivants :

- Prévenir les ruptures de parcours, l'absence ou inadéquation de solution et contribuer ainsi à la structuration de l'offre médico-sociale sur les territoires ;
- Développer les réponses et les pratiques permettant de structurer des parcours inclusifs pour les personnes, adapter l'offre médico-sociale afin de répondre aux besoins et spécificités des personnes accompagnées ;

- Rendre effectif le droit à l'autodétermination des personnes en situation de handicap et prendre en compte l'expression de leur environnement familial ;
- Améliorer la qualité de l'accompagnement et favoriser l'adaptation des pratiques professionnelles ;
- Améliorer l'efficacité, le pilotage des ESMS et garantir l'optimisation des ressources.

Travaux associatifs transversaux menés en 2024 :

- Mise en place de l'annualisation du temps de travail ;
- Travaux relatifs à l'attractivité des métiers ;
- Lancement de la démarche associative pour la mise à jour des DUERP ;
- Poursuite du déploiement du DUI : fin de la formation des ESMS et démarrage du déploiement des services socles (INS notamment) ;
- Démarche d'amélioration continue de la qualité :
 - Poursuite de la mise en place de la GED ;
 - Mise en conformité avec le RGPD ;
 - Lancement de la démarche d'évaluation HAS : sensibilisation, mise en place des instances de pilotage associative et structures ;
- Centralisation partielle du service paie.

II. Présentation du pôle

- Le pôle ASP réunit, l'ESAT PEP giennois, l'ESAT Servipep, l'EA de Dampierre, le SAVS d'Orléans, le foyer des droits de l'homme, les structures de la PAAG (foyer des hauts de Gien, SAVS de Gien, foyer de vie de jour et SSO de Gien), le DIDE, le SESSAD pro, et depuis 2024 le service relais.

Le fonctionnement en pôle permet de créer des synergies et dynamiques transversales, de développer des mutualisations, d'accompagner les projets et chantiers associatifs, de décroïsonner les structures en facilitant les ponts et les liens.

Ainsi les cadres de direction du pôle se sont réunis mensuellement pour

- S'informer et échanger sur les actualités associatives et du secteur
- Développer et mutualiser la formation des professionnels
- Accompagner l'appropriation des nouveaux outils associatifs et le développement du numérique
- Échanger sur les difficultés et réussites de terrain et les questions RH
- Harmoniser les pratiques
- Élaboration des stratégies de déploiement des projets transversaux
- Réfléchir à l'optimisation de la GED au niveau du pôle
- Réorganiser les missions des comptables suite à l'installation du service gestionnaire s de paie
- Accompagner de la mise en place l'annualisation avec la révision des plannings

- Réaliser des projets en commun
 - Pour les ESAT : Journée de travail avec l'ensemble des professionnels des 2 ESAT (25/01/2024)
 - Planification et animation partagée des réunions insertion pro pour l'ensemble des professionnels concernés au sein de l'asso (3 par an)
 - Travail avec la CPAM pour la mise en place d'actions de prévention et de facilitation d'accès aux soins
 - Début de la mise en place d'un Projet personnalisé unique pour les usagers accompagnés par plusieurs structures du pôle

- Formations des professionnels

Suite à la mise en place en des CSE par pôle en janvier 2024, les plans de formations ont été élaborés au niveau de chaque pôle. Ce nouveau périmètre permet de mettre en place des formations transversales aux différentes structures, de diversifier l'offre de formation et de développer l'identité associative.

Ainsi en 2024, 16 formations ont été mises en place sur le pôle :

- 6 sont des formations qualifiantes si on intègre les 2 apprentis
- 2 formations ont intégré des usagers des structures :
 - La formation sur l'autodétermination avec la participation de X usagers
 - La formation incendie et maniement des extincteurs au foyer d'hébergement de Gien avec la participation des 17 résidents
- L'analyse de la pratique a concernée 56 professionnels, ; elle a été financée sur les fonds associatifs mutualisés.

Intitulé formation	Nbre heures	ESAT SERVI PEP	ESAT PEP Giennois	SAVS Orléans	PAAG			Foyer des droits de l'homme	SESSAD pro	DIDE	Service relais	EA
					SAVS Gien	FH	accueil de jour					
Moniteur d'atelier en milieu protégé	441	1 monitrice d'atelier										
CAFDES	532									1 CDS		
Educateur spécialisé	1226							1 personnel éducatif				
Contrat apprentissage				1 apprenti		1 apprenti						
Chef de service	161		1 CDS									
Acompagnement RAE "différent et compétent"	72	1 monitrice d'atelier										
Fonction tutorale	40			2 éducatrices								
Premiers secours en santé mentale	14	2 monitrices d'atelier 2 CDS		2 éducatrices 2 CESF				2 AMP	1 éducateur 1 psychologue	1 éducatrice 1 CIP 1 psychologue du travail		
Adapter sa posture professionnelle aux spécificités des troubles psychiques	14	2 monitrices d'atelier 2 CDS		2 éducatrices 2 CESF				2 AMP	1 éducateur 1 psychologue	1 éducatrice 1 CIP 1 psychologue du travail		
Autodétermination et pratiques professionnelles	14		1 directeur 1 éducatrice 1 CDS 3 moniteurs d'atelier		1 moniteur éducatrice 1 éducatrice	1 apprenti 2 AMP 1 psychologue 1 éducateur 2 monitrices éducatrices 1 CDS 1 DA	1 éducatrice 1 AMP 1 arthérapeute 1 animatrice					
Formation initiale SST	14											3 salariés
Le conflit de loyauté	21			2 éducatrices					3 éducateurs 1 psychologue du travail 1 CESF		2 éducateurs	
Formation Accompagnement au parcours RAE	72		1 monitrice d'atelier									
Mettre en place et animer un partenariat durable en promotion de la santé	14			2 éducatrices								
Analyse des pratiques professionnelles		1 professionnels	11 professionnels	4 professionnels	4 professionnels	8 professionnels	4 professionnels	5 professionnels	1 professionnel	5 professionnels	10 professionnels	
Sécurité, incendie - extinction	21					19 professionnels						

III. Présentation de l'ESAT

- Identité de l'établissement : Etablissement et Service d'Accompagnement par le Travail - ESAT SERVI'PEP

Site principal : 1 place Avicenne – 45800 ST JEAN DE BRAYE

Site annexe : 4 rue de la Motte aux Saulniers – 45760 BOIGNY SUR BIONNE

- Autorisations et capacité d'accueil : 84 ETP – 104 travailleurs accueillis au 31/12/2024 – 110 travailleurs accueillis sur l'année

- Public accueilli :

L'accès à l'ESAT est réservé aux personnes qui, après une expertise pluridisciplinaire, sont considérées par la CDAPH comme « n'étant pas en mesure, momentanément ou durablement, de travailler dans une entreprise ordinaire ou dans une entreprise adaptée, et dont la productivité est inférieure au tiers de celle d'une personne valide ».

Historiquement, la création de l'ESAT visait à accueillir des jeunes adultes atteints de déficience intellectuelle, en très grande majorité issue des IME du département. Ce public représente encore une part importante de l'effectif de l'établissement mais cette proportion diminue nettement depuis quelques années.

- Missions et objectifs:

L'ESAT SERVI'PEP a pour missions principales :

- **Insertion professionnelle** : proposer des activités professionnelles adaptées aux capacités des travailleurs handicapés, leur permettant d'exercer une activité en milieu protégé.
- **Soutien médico-social** : offrir un accompagnement personnalisé incluant des démarches administratives, un soutien psychologique individuel, l'accès au droit commun (logement, formation, santé, citoyenneté) et l'organisation d'activités de loisirs.
- **Développement des compétences** : proposer des actions de formation professionnelle, d'entretien des connaissances et de maintien des acquis scolaires pour favoriser l'autonomie et l'épanouissement personnel des travailleurs.

Ces missions visent à promouvoir l'autodétermination des individus, en les aidant à faire des choix éclairés concernant leur vie quotidienne et professionnelle.

I. Ressources humaines

- Évolution des effectifs.

- Formations réalisées (en complément de la partie pôle).

- Implication des équipes (réunions, groupes de travail).

Indicateurs communs	2024
<i>Nombre de postes vacants</i>	0
<i>Taux d'absentéisme</i>	3%
<i>Taux de rotation du personnel</i>	10%
<i>Nombre de professionnels ressources par thématiques (CNIA, polyhandicap, TND...) permettant le transfert de savoirs</i>	0
<i>Nombre d'apprentis ou de contrats de professionnalisation</i>	0
<i>Taux de professionnels ayant bénéficié d'une action de formation en lien avec l'utilisation des outils numériques</i>	92%

Commentaires :

IV. Activité et accompagnement des personnes

- Nombre de personnes accompagnées : 104 au 31/12/2024 – 110 sur l'année

- Profil des usagers

Moyenne d'âge au 31/12/2024 : 39,3 ans

L'ESAT comprend en travailleurs : 47 hommes et 57 femmes

Environ 77 % des usagers souffrent de déficiences intellectuelles, 14 % de troubles psychiques, 7 % d'autisme et autres TED et 2 % de troubles du comportement et de la communication

- Modalités et types d'accompagnement proposés.

L'ESAT est réparti sur deux sites : SAINT JEAN DE BRAYE et BOIGNY. Il propose une **diversité d'ateliers** adaptés aux compétences et aspirations de nos travailleurs. Nous intervenons dans les domaines suivants :

- Blanchisserie,

- Sous Traitance,
- Espaces Verts,
- Entretien des Locaux,
- Cuisine,
- Nettoyage des Véhicules.

Ces activités ne sont pas toutes présentes sur nos deux sites. Seules les activités de cuisine et d'entretien des locaux se réalisent sur les 2 antennes. Elles permettent néanmoins une organisation fluide et un accompagnement de proximité.

Chaque travailleur est accompagné sur site ou hors site dans l'acquisition et le renforcement de ses compétences techniques en lien avec l'atelier dans lequel il évolue. Il est également aidé à élargir ses savoir-faire afin de favoriser son épanouissement professionnel et personnel.

Au-delà de l'activité professionnelle, un **soutien extra-professionnel** est proposé aux travailleurs à travers des activités sportives et culturelles tournées le plus possible vers le Milieu Ordinaire. Ces initiatives permettent aux travailleurs de s'ouvrir à des nouveaux centres d'intérêt et de développer également leurs capacités autres que celles professionnelles.

Dans une démarche de valorisation de leurs compétences professionnelles, les travailleurs sont également accompagnés dans la RAE « différents et Compétents »

Les travailleurs bénéficient d'un **accompagnement social** réalisé par la CESF et les deux chefs de service de l'ESAT. La CESF a mené plus de 300 RDV au cours de l'année 2024. Les travailleurs sont reçus en entretien individuel pour les aider dans l'accès aux différents droits, notamment en matière d'ouverture des droits sociaux, de soutien à la citoyenneté, de santé et de participation sociale. Ils sont également accompagnés dans leurs démarches administratives.

La CESF assiste les travailleurs dans des démarches variées telles que l'inscription à la déchetterie, l'activation de leur identité numérique, la bonne compréhension de leur fiche de paie, la constitution des dossiers pour les aides scolaires et sportives, ainsi que l'inscription sur les listes électorales.

La CESF aide certains travailleurs à préparer les visites médiatisées afin qu'elles se déroulent le mieux possible. Elle intervient également pour des documents liés à des successions. Elle les accompagne dans leurs relations et dans leur déclaration auprès de la CAF et de la CPAM. Elle aide les travailleurs dans le renouvellement de leurs papiers d'identité. Son soutien s'étend également vers des démarches liées à la justice à la prise de RDV médicaux. En matière de mobilité, elle intervient pour résoudre les problématiques liées aux cartes de bus (échancier, remboursement des frais de transport à hauteur de 50 % par l'ESAT).

La CESF collabore avec d'autres professionnels du médico-social lorsque les travailleurs bénéficient d'un accompagnement par un SAVS, un SAMSAH, un mandataire judiciaire ou par d'autres structures d'accompagnement du médico-social. Elle participe également à la recherche de lieux favorisant la participation sociale des travailleurs en les orientant vers des associations ou dispositifs adaptés.

Enfin, elle intervient dans l'accompagnement vers l'emploi en milieu ordinaire. Elle aide les travailleurs à définir et confirmer un projet professionnel à travers une première mise en stage en travaillant sur leur lettre de motivation, leur CV et la reconnaissance du trajet domicile-stage.

Elle les soutient dans la recherche de stages, effectue des visites de lieux de stage et assure le suivi administratif des conventions.

Elle peut également accompagner les démarches liées à un changement d'ESAT.

En complément des actions individuelles, la CESF peut animer des ateliers collectifs en partenariats avec d'autres structures comme la PMI ou l'APLEAT dans le cadre du projet Bouge ta Clope visant à lutter contre les addictions.

Les travailleurs peuvent par ailleurs bénéficier d'un **accompagnement psychologique** dans le cadre de suivis réguliers ou ponctuels. La moitié des travailleurs de l'ESAT a rencontré au moins 1 fois le psychologue de l'ESAT au cours de 2024.

L'objectif central de son intervention est de faciliter l'expression de la pensée, des émotions et des ressentis des travailleurs dans un cadre bienveillant. Le psychologue vise à créer un environnement dans lequel chaque travailleur se sent compris, reconnu et accepté afin de favoriser des évolutions et des déblocages dans son fonctionnement psychique. Il adopte son approche en fonction de la singularité de chaque personne. Il prend en compte la diversité des demandes qui peuvent parfois provenir d'un moniteur ou d'un chef de service, afin d'aider le travailleur à s'approprier son parcours professionnel.

Les besoins exprimés par les travailleurs se déclinent en plusieurs catégories. Ainsi, 43 d'entre eux présentent des besoins sur le plan relationnel, affectif ou cognitif liés à leur vie au travail. 17 rencontrent des difficultés dans leur environnement familial et 30 éprouvent des besoins spécifiques dans la gestion de leurs émotions. Dans 22 situations, l'intervention du psychologue a mis en exergue le besoin d'orientation vers des partenaires extérieurs pour une prise en charge plus spécialisée afin d'accompagner au mieux la complexité des problématiques rencontrées.

Par ailleurs, des réunions de situations et des échanges réguliers avec les moniteurs permettent de recueillir des observations précieuses qui nourrissent le suivi psychologique individuel et aboutissent à des propositions d'ajustement d'accompagnement global au sein de l'atelier. Ces échanges contribuent également à instaurer une relation constructive entre le travailleur et le moniteur.

Enfin, le psychologue en collaboration avec la CESF a initié une animation d'une session collective en partenariat avec la PMI. Cette initiative vise à faciliter leurs liens avec la PMI. L'objectif est de repositionner la PMI comme un lieu d'appui et d'aide, plutôt que comme une institution dont il faudrait se méfier, notamment pour ceux ayant vécu des expériences négatives liées à la séparation parentale.

L'ESAT accueille aussi des travailleurs **stagiaires** dans le cadre de leur recherche d'orientation.

A BOIGNY SUR BIONNE, 18 stagiaires ont été accueillis pour 24 périodes de stage. Cela représente 18 MISPE, 4 conventions avec les IME/DAME et 2 conventions avec des ESAT.

A SAINT JEAN DE BRAYE : 25 stagiaires ont été accueillis, ce qui représente 37 périodes de stage de 2 ou 3 semaines (22 MISPE, 6 conventions avec les DAME, 8 conventions avec des ESAT et 1 convention avec l'Education Nationale).

Ces périodes de stage à l'ESAT SERVI'PEP ont plusieurs objectifs :

- Fournir une évaluation permettant d'alimenter une demande d'orientation en ESAT, en analysant les aptitudes et besoins du stagiaire.
- Mettre en œuvre d'une décision d'orientation ESAT, en facilitant l'intégration progressive dans un environnement de travail adapté.
- Evaluer l'exercice d'une activité professionnelle, en observant les capacités des stagiaires à s'inscrire dans un cadre de travail et à mobiliser leurs compétences.

Ces stages sont donc une étape clé dans leur parcours d'insertion professionnelle en apportant des éléments concrets pour ajuster et sécuriser l'orientation de chaque personne accompagnée.

En 2024, SERVI'PEP s'est ouvert en mettant à disposition nos plateaux techniques au SAMSAH Sésame Autisme, au Service Relai des PEP45 et à l'IME/DAME de La Source. Dans ce cadre, nous accueillons des jeunes au sein de nos ateliers Blanchisserie, Sous-Traitance, Entretien des locaux et Cuisine. Cette immersion leur permet de découvrir concrètement le travail en ESAT, d'expérimenter différentes activités et de mieux appréhender le fonctionnement du travail protégé.

L'objectif de cette démarche est double :

- Sensibiliser les jeunes à la réalité du travail, en leur offrant une première approche des exigences et des compétences mobilisées.
- Leur faire découvrir le travail en milieu protégé afin qu'ils puissent envisager si cela correspond à leur projet, une orientation adaptée à leurs besoins et capacités.

Cette initiative s'inscrit pleinement dans notre mission d'accompagnement et de transmission en favorisant des parcours professionnels réfléchis et adaptés.

Avec le même esprit mais avec des modalités différentes, nous avons engagé un nouveau partenariat entre l'équipe Espaces verts de l'ESAT et l'atelier « Jardinier Paysagiste » de l'IME La source. Quelques travailleurs expérimentés ont été volontaires pour être tuteurs de quelques jeunes de l'IME. Sur le site de l'IME ou sur des sites extérieurs, des binômes (un travailleur/un jeune) ont été instaurés, qui ont pu s'associer autour des activités professionnelles. Au-delà du partage entre professionnels des 2 structures, cela a permis aux adultes d'ESAT de faire la démonstration de toutes leurs compétences et de jouer le jeu de l'exercice pédagogique de la transmission de savoir-faire.

Dans le cadre de notre engagement en faveur du bien-être et de la santé de nos travailleurs, nous les accompagnons dans l'**accès aux soins**, notamment à travers le contrat de mutuelle Intégrance, pris en charge désormais à hauteur de 50 % du coût de la mutuelle par l'ESAT, facilitant ainsi l'accès à une couverture santé adaptée. Cette année, des réunions d'information ont été organisées en présence des commerciaux de la mutuelle en invitant les mandataires et les familles afin de leur présenter les évolutions du contrat et pour répondre aux questions des travailleurs, de leur famille et des mandataires.

Au-delà, de la couverture santé, nous avons aussi renforcé l'accompagnement à la santé en organisant une campagne de vaccination gratuite contre la grippe. Cette action vise à sensibiliser nos travailleurs à la prévention et à favoriser leurs accès aux soins en leur offrant des solutions à leurs besoins.

Une action de **sensibilisation à la retraite** a été menée pour accompagner les travailleurs dans cette transition. Au cours du dernier trimestre 2024, quinze travailleurs, dont la retraite à court terme est programmée, ont participé à des ateliers d'information autour de la retraite en partenariat avec Néosilver. L'objectif était de communiquer et d'accompagner les travailleurs concernés par ce passage important. Nous avons ainsi invité les travailleurs approchant ou étant à la retraite à ces rencontres afin de leur présenter leurs droits, les démarches à entreprendre et les perspectives qui s'ouvrent à eux après leur carrière à l'ESAT. Cette initiative s'inscrit dans notre volonté d'assurer un accompagnement global de nos travailleurs y compris au moment de leur retraite.

- Diversification de l'offre d'accompagnement.

Notre offre d'accompagnement s'est diversifiée avec la pérennisation de l'atelier Nettoyage des Véhicules, crée en 2023, et sa montée en charge au cours de l'année 2024.

Les soutiens extra-professionnels sont davantage tournés vers le milieu ordinaire. Ils offrent ainsi une ouverture vers l'extérieur favorisant l'inclusion et la découverte de nouveaux centres d'intérêt. Ils permettent également aux travailleurs de gagner en autonomie et en confiance tout en développant des compétences transférables dans différents environnements. Notre objectif est d'accompagner les travailleurs dans un parcours personnalisé en leur donnant l'opportunité d'explorer des activités variées et de s'épanouir au-delà du cadre professionnel.

Pour développer les compétences en matière du numérique des travailleurs, et dans le cadre des fonds du FATESAT, nous avons, au cours de l'année 2024, continuer de construire ANTAO (Application Numérique du Travail Accompagné et Organisé), le logiciel spécifique à SERVI'PEP et à l'ESAT du PEP Giennois qui est propre à nos différentes activités de production.

- Indicateur : Tableau d'activité prévisionnelle actualisé du CPOM

Indicateurs communs	2024
<i>Taux de projets intégrant une évaluation (fonctionnelle, éducative, technique, ...)</i>	100%
<i>Nombre de professionnels ayant suivi une action de sensibilisation à la démarche PéVA</i>	0
<i>Part des PAP réalisés dans le DUI</i>	90%

Structures concernées	Indicateurs spécifiques	2024
ESAT	<i>Taux de travailleurs ESAT intégrant le milieu ordinaire (dont double contrat).</i>	1%

Commentaires : une travailleuse a bénéficié d'un contrat à temps partiel dans une collectivité locale, en cumul de son accueil sur un mi-temps à l'ESAT.

V. Participation et consultation de la personne accompagnée

- CVS et autres formes de participation

Date de la dernière élection	29/02/2024
Nombre de réunions	3
Dates des réunions	23 janvier / 17 septembre / 12 novembre

- Autres instances de participation des personnes accompagnées à la vie de la structure

- Comité des travailleurs handicapés

Le Comité Des Travailleurs, plus communément appelé CDT au sein de l'ESAT, s'est réuni 7 fois en 2024. Constitué de travailleurs élus et d'un moniteur par séance, cette instance joue un rôle essentiel dans la représentation des travailleurs et dans l'animation des œuvres sociales proposées aux travailleurs. Le budget commercial de l'ESAT finance intégralement celui du CDT à hauteur de 110 euros par travailleur. Cette dotation financière, calculée sur une base unitaire, reflète l'engagement de l'ESAT à soutenir la représentation et la participation active des travailleurs au sein de cette instance.

Cette somme permet de financer des sorties et des activités festives favorisant ainsi la cohésion et le bien-être de tous. Le CDT, en s'étant réuni à 7 reprises, assure ainsi un suivi régulier et dynamique des initiatives sociales. La participation s'est organisée de façon à ce qu'au moins un travailleur élu par atelier soit présent à chaque rencontre avec un moniteur et la CESF. Un chef de service est en charge d'animer les rencontres et est responsable du CDT. Parmi les événements marquants organisés en 2024, on compte la vente de tickets cinéma, un voyage d'une journée à Beauval en septembre qui a offert une belle opportunité de détente et un repas de Noël en soirée dans un restaurant de l'agglomération orléanaise, situé à proximité des trams pour faciliter les déplacements des travailleurs la nuit pour leur retour au domicile.

Cette instance montre l'importance accordée à l'animation sociale et valorise l'autodétermination des travailleurs contribuant à créer un environnement professionnel où chacun se sent écouté et intégré.

- Commission Mixte

Bien que les travailleurs accueillis en ESAT n'aient pas le statut de salarié, ils restent soumis aux dispositions du code du travail (Article 4121-1 et suivants) en matière d'hygiène, de sécurité et de médecine du travail. Un Document Unique de Prévention a donc été élaboré par une commission mixte, il est mis à jour chaque année. La commission est constituée d'un ouvrier par type d'atelier et par site, élu par ses pairs (5 personnes), d'un moniteur par type d'atelier (5 personnes), de la secrétaire, de l'agent d'entretien ainsi que du Chef de service qui en assure l'animation et le suivi.

En 2024, les membres de la commission se sont réunis à 2 reprises.

Actions réalisées sous l'impulsion de la commission (entre autres) :

- Nouvelles tables ergonomiques en Sous-traitance
 - Nouveaux rangements à l'atelier
 - Deux fauteuils de travail ergonomiques
 - Table élévatrice en Sous-traitance
 - Poursuite des investissements dans du matériel électrique en Espaces verts (tondeuses et taille haie plus légers et moins bruyants),
 - Nouvel établi dans l'atelier Espaces verts
- Conseil d'atelier : 1 par trimestre par atelier
- Autres actions : des rencontres avec des familles, à titre individuel, sont organisées en fonction des demandes ou besoins.

Indicateurs communs	2024
<i>Part des professionnels formés à l'autodétermination</i>	0
<i>Part des usagers formés à l'autodétermination</i>	0
<i>Part des représentants légaux formés à l'autodétermination</i>	0

Commentaires : 3 sessions de formation à l'autodétermination sont programmées sur 2025. Elles regrouperont des professionnels et des personnes accompagnées.

VI. Qualité et évaluation

- Actions mises en place pour l'amélioration continue

Intégrer le tableau *plan d'amélioration continue de la qualité* en annexe

Tableau des instances (Copil Asso, groupes, ...)

Type d'instance	COFIL associatif	COFIL Qualité structure	Autres instances abordant la démarche qualité (démarche évaluation)
Nombre de séances	2024: 1 (réunion lancement)	2	

- Travaux relatifs aux évaluations.

- Plaintes et EI :

	Reçues	Traitées
Nombre de plaintes et réclamations	1	1
Nombre d'évènements indésirables	2	2
Nombre d'évènements indésirables graves	0	
Nombre d'évènements indésirables graves liés aux soins	0	

Indicateurs communs	2024
<i>Part des professionnels de l'accompagnement formés à l'évolution du public accueilli</i>	24%
<i>Part des professionnels ayant participé à une sensibilisation aux RBPP</i>	0
<i>Taux de personnes ayant participé à des sessions d'analyse des pratiques</i>	4%

[Commentaires :](#)

VII. Partenariats et ouverture vers l'extérieur

- Coopérations avec les acteurs locaux (santé, social, éducatif)

L'équipe médico-sociale de l'ESAT collaborent avec de nombreux partenaires médico-sociaux (SAVS, EANM, autres ESAT, SAMSAH), sanitaires (CMP, Prisme), mandataires judiciaires.

L'équipe de direction de l'ESAT participe au Collectif ESAT qui réunit les cadres des ESAT du département pour partager l'actualité du secteur, échanger sur les évolutions législatives mais aussi des publics accueillis, chercher des synergies possibles au service de l'accompagnement des travailleurs des établissements.

L'ESAT est également membre actif dans la gouvernance de l'ARECO qui pilote le dispositif de R.A.E « Différent et Compétent » sur la région Centre.

À la suite des difficultés rencontrées par de nombreux travailleurs face à l'accès aux soins et à la prévention, l'ESAT a pris l'initiative d'engager un partenariat de grande ampleur avec la CPAM du Loiret. Le DIDE et le SAVS ont été associés à cette démarche.

Plusieurs actions sont d'ores et déjà programmées pour 2025 (consultations dentiste, entretien infirmier individuel, actions d'information et de sensibilisation aux dépistages des cancers). Afin de toucher un maximum de personnes. Les professionnels de santé se déplaceront au sein même de nos locaux. Le CRCDC et la ligue contre le cancer sont également associés à ces actions.

- Participation à des projets territoriaux.

L'ESAT SERVI'PEP a contribué à la réalisation d'une journée financée par l'ARPEP et dédiée à la **qualité de vie au travail** pour tous les ESAT des PEP du Centre Val de Loire. Cette action s'est déroulée à la salle Pellicier à ORLEANS la SOURCE. Ce lieu a été choisi en raison de sa localisation centrale. Cette journée a pour objectif d'informer les travailleurs sur différentes thématiques liées à la QVT, tout en leur offrant un moment d'échanges et de convivialité. Au-delà de l'aspect informatif, l'évènement se veut ludique, avec un jeu interactif permettant aux équipes de travailleurs de gagner des points tout au long de la journée pour à la clé repartir avec un petit cadeau. En plus d'être un temps de sensibilisation, cette journée favorise également l'ouverture vers l'extérieur. Elle permet aux travailleurs de rencontrer leurs pairs des autres ESAT des PEP, d'échanger sur leurs expériences et de renforcer leur appartenance à un réseau plus large.

<i>Structures concernées</i>	<i>Indicateurs spécifiques</i>	<i>2024</i>
<i>ESAT, EA, SESSAD Pro, DIDE, Service Relais, PCPE, SAMSAH, SAVS, ASTUS, DAME</i>	<i>Nombre de conventions de stage en milieu ordinaire de travail (dont PMSMP)</i>	

VIII. Synthèse et perspectives

- Synthèse du rapport d'activité 2024 :

- Poursuite de la mise en œuvre du plan de transformation des ESAT
- Utilisation croissante du Dossier Unique informatisé (Ogirys)
- Maintien de la dynamique centrée sur le bien-être et la qualité de vie au travail

- Perspectives 2025 :

- Poursuivre notre engagement en faveur de la santé de travailleurs handicapés en développant des actions concrètes dans le cadre du partenariat avec la CPAM pour garantir à chacun un meilleur accès aux soins et une meilleure protection de la santé

- Accompagner les travailleurs vieillissants dans la préparation à un projet après l'ESAT
- Mettre en œuvre des actions collectives autour de l'amélioration du tri et du recyclage de nos déchets
- Finaliser le projet numérique (FATESAT), visant à faciliter l'accès à l'environnement numérique des travailleurs de l'ESAT, en partenariat avec la plateforme numérique des PEP
- Continuer notre réflexion et nos actions dans l'application de la loi Egalim
- Maintenir notre dynamique de formation, notamment sur l'autodétermination et l'évolution des publics accompagnés (vieillessement, santé mentale, ...)